

ANNONCE DE RESILIATION

Les annonces résiliation doivent arriver au secrétariat au plus tard le 30 juin

Annonce de résiliation pour fin juin 20....

Elève :			
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Courriel (si majeur) :	
Représentant légal : (uniquement pour le	es élèves mineurs)		
Nom :		Prénom :	
Courriel :			
Arrêt de l'instrument (individuel) ou du groupe (atelier, chœur, initiation musicale, solfège) :			
Instrument / Groupe :		Arrêt du solfège (si inscrit) : □ oui	□non
Professeur :		Arrêt du solfège uniquement : □	
Motif de la résiliation :			
Informations importantes avant de renv	vover le formulaire :		
Les résiliations sont acceptées uniquement pour la fin d'une année scolaire. Les résiliations doivent être faites par écrit et envoyées au secrétariat au plus tard pour le 30 juin. A défaut, la résiliation ne sera valable que pour la fin de l'année scolaire suivante et la totalité de l'écolage devra être payé.			
Date :	0	s, signature du représentant légal)	

A retourner au Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, Case Postale, 1401 Yverdon-les-bains

Rue des Cygnes 10 Case postale 1401 Yverdon-les-bains